

« S'il y a du sang, ça se vend » : comment les médias occidentaux ont reproduit la propagande russe contre Konstantin Rudnev

Marco Respinti

Directeur de la rédaction du magazine Bitter Winter

marco.respinti@bitterwinter.org

RÉSUMÉ : Cet essai examine l'état actuel du journalisme face au traitement sensationnaliste réservé aux groupes religieux qualifiés de « sectes ». En se concentrant sur le cas de Konstantin Rudnev, citoyen russe, il analyse la manière dont les reportages consacrés à son affaire ont reproduit, dans différents contextes nationaux, des récits élaborés à l'origine par des médias russes hostiles et idéologisés. L'essai étudie également l'émergence et la diffusion de ces récits, en accordant une attention particulière à leur lien avec Hugues Gascan, Alban Bourdy et des groupes français du mouvement antisectes. À travers l'examen de plusieurs médias occidentaux, il met en évidence les mécanismes de répétition et de transmission qui caractérisent les reportages consacrés à Rudnev, emprisonné pendant des années à la suite d'accusations qu'il conteste et dont l'état de santé actuel suscite de nouvelles préoccupations. Cette analyse contribue à une réflexion plus large sur les pratiques journalistiques, la vérification des sources et la représentation des groupes religieux minoritaires dans le journalisme contemporain. Elle soulève également des questions concernant l'intégrité de la profession journalistique et les préjudices que des reportages biaisés et déformés peuvent causer à des personnes qui devraient toujours être présumées innocentes jusqu'à ce que leur culpabilité soit établie.

MOTS-CLÉS : Ashram Shambhala, Alban Bourdy, Hugues Gascan, Groupe d'étude du phénomène sectaire (GéPS), Konstantin Rudnev, journalisme jaune, médias et sectes.

Le journalisme jaune

L'une des rivalités les plus célèbres de l'histoire du journalisme moderne fut celle qui opposa deux éditeurs de la stature de Joseph Pulitzer (1847-1911, né en Hongrie sous le nom de József) et de William Randolph Hearst (1863-1951), en particulier dans les années 1890. Tous deux étaient des chefs d'entreprise (et, plus tard, des hommes politiques) et cherchaient, de manière parfaitement légitime, à réaliser des bénéfices. Toutefois, des interrogations surgissent lorsqu'on constate que, pour atteindre cet objectif, ils eurent recours au journalisme, dont la finalité première n'est pas le profit, mais l'information, afin d'expliquer, en théorie de demander des comptes au pouvoir, et certainement de préserver – ou du moins de ne pas déformer – les faits historiques.

Comme le suggère le terme lui-même, « médias », pluriel du latin *medium* (« moyen »), désigne les instruments par lesquels les faits sont transmis au public. C'est de là que découle le principe, généralement considéré comme une caractéristique du journalisme anglophone de qualité, selon lequel les faits doivent être séparés des opinions. En réalité, un journalisme dépourvu d'opinion n'est qu'une illusion, et peut-être même pas un idéal souhaitable. La mission du journaliste consiste, en effet, à rapporter les faits tout en permettant aux lecteurs de développer un cadre d'interprétation critique, raisonné et étayé. Ce cadre devrait idéalement correspondre à ce que les systèmes de droit civil appellent un *amicus brief* : une présentation systématique des faits, organisée avec la plus grande rigueur logique et argumentative par une personne qui agit comme un « ami (« *amicus* », en latin) du tribunal », par opposition à un plaidoyer fondé sur des idées préconçues ou sur de simples spéculations. Ainsi, le principe consistant à présenter les faits séparément des opinions doit être compris comme la publication d'articles qui ne sont ni arbitraires, ni dépourvus de fondement, ni insuffisamment vérifiés.

Pulitzer et Hearst estimaient toutefois qu'une approche tapageuse de l'actualité constituait le moyen le plus simple de générer des revenus et, par conséquent, la plus souhaitable. Ils furent ainsi les pionniers d'un journalisme sensationnaliste, voire ouvertement scandaleux, rivalisant pour attirer les lecteurs et accroître leurs bénéfices grâce à des titres fracassants, à des incursions dans la culture populaire et, assez souvent, à des contre-vérités manifestes. Ce style prit le nom de « journalisme jaune » (*yellow journalism*), d'après le personnage du « Yellow Kid », également connu sous le nom de « Mickey Dugan », héros de la bande dessinée *Hogan's Alley* (publiée par la suite sous d'autres titres), créée par Richard F. Outcault (1863-1928). Petit garçon des rues au crâne rasé et aux dents écartées, qui tentait de vendre des journaux vêtu d'une chemise de nuit jaune caractéristique, le Yellow Kid devint si populaire qu'entre 1895 et 1898, le *New York World* et le *New York Journal*, journaux rivaux appartenant respectivement à Pulitzer et Hearst, publièrent chacun leur propre version de cette bande dessinée.

Affirmer que le « journalisme jaune » a établi la norme pour tous les médias ultérieurs serait, en soi, un exercice de « journalisme jaune ». Il est cependant difficile de nier l'influence durable et croissante de ce modèle de fabrication de l'information – et de profits –, en particulier à une époque où les coûts de

l'industrie de l'information ont explosé. L'idée directrice que Hearst a cyniquement popularisée sous la formule « If it bleeds, it leads » (« s'il y a du sang, cela fait la une »), ou encore « if it bleeds, it sells » (« s'il y a du sang, cela se vend »), est en réalité demeurée remarquablement persistante, quoique sous des formes plus subtiles, même chez des éditeurs moins ouvertement provocateurs. Par ailleurs, le fait que la récompense la plus prestigieuse du journalisme porte le nom de Pulitzer, dont les pratiques étaient loin d'être irréprochables et qui institua lui-même ce prix dans son testament (attribué pour la première fois par l'Université Columbia de New York en 1917), constitue une ironie particulièrement amère.

Entrent en scène les « sectes »

Les scandales font couler le sang, et ce sont eux qui se vendent le mieux. Lorsqu'ils se présentent sous forme de feuilleton, ils peuvent même valoir des récompenses aux journalistes qui les révèlent. Parmi tous les scandales qui « font couler le sang et se vendent », les plus lucratifs sont invariablement ceux qui concernent le sexe ou des histoires de nature para-, pseudo-, crypto- ou quasi sexuelle. Dans tous les pays, il est de plus en plus courant que les grands médias recourent à des images, des titres ou des situations à connotation sexuelle, qu'elles soient explicites ou simplement suggérées. La publicité utilise le même langage. Et lorsque ces deux éléments se combinent, le résultat est un hybride hypersexualisé appartenant au genre aujourd'hui communément appelé « infotainment ». Il n'est d'ailleurs pas rare que les médias en ligne présentent des contenus annexes ou des publicités qui frôlent la pornographie ouverte.

Or, les scandales et le sexe se vendent d'autant mieux qu'ils semblent provenir de cercles « obscurs », « mystérieux » et, pourquoi pas, « conspirationnistes ». Les « sectes » en offrent les meilleurs exemples, et cela pour une raison simple : selon le récit dominant, une « secte » est, par définition, associé à des pratiques sexuelles non orthodoxes ou abusives.

En réalité, faisant preuve d'une imagination remarquablement limitée, les accusations stéréotypées portées contre les « sectes » comprennent presque toujours des pratiques secrètes, des comportements socialement déviants et des atteintes à l'intérêt public déguisées en coutumes religieuses ou spirituelles ; des procédés de séduction et parfois même de manipulation de personnes

vulnérables ; l'accumulation et la gestion illicites d'importants avoirs financiers, prétendument obtenus au moyen de systèmes de dons reposant sur la contrainte, la manipulation psychologique ou d'autres formes de pression induite ; des infractions fiscales ; la manipulation ; l'abus de substances ; et, de plus en plus souvent, la traite des êtres humains. Il convient également d'ajouter que cette dernière accusation prospère dans un contexte où les lois destinées à réprimer de tels crimes sont de plus en plus invoquées pour ressusciter des théories discréditées de la coercition psychologique (Palmer 2023 ; Introvigne et Vardé 2025 ; Vardé 2024, 2025 ; Introvigne 2026c). Ce qui est censé relier toutes ces formes de conduite jugées inacceptables, c'est le « lavage de cerveau » (Introvigne 2022), terme fourre-tout par excellence associé aux « sectes », invoqué pour expliquer toutes les formes de comportements répréhensibles et, bien entendu, l'obtention supposée de faveurs sexuelles illicites.

Peu importe que ces accusations soient vraies ou non. Les lecteurs sont amenés à croire que, naturellement, les « sectes » se livrent à de tels actes horribles précisément parce qu'elles sont des « sectes » ; par conséquent, si un groupe est une « secte », il doit nécessairement commettre de tels actes. La nécessité de prouver ces accusations avant de les accepter est reléguée au second plan.

Cette forme de « journalisme jaune », qu'on la trouve dans des tabloïds de bas étage, dans des quotidiens plus sérieux ou dans les médias en ligne, commence bien en amont du simple concept de « secte », selon une règle implicite : une « secte » se vend au moins aussi bien qu'un contenu hypersexualisé. En réalité, il appelle à une consommation frénétique plutôt qu'à un raisonnement serein ; il rassure les lecteurs dans l'univers protégé des goûts conformistes et des attitudes de masse ; il est facile à assimiler et ne demande aucun effort intellectuel.

L'inclusion — avec des exceptions

Dans les médias, les mots « secte » et « lavage de cerveau » reviennent constamment dans les reportages consacrés à des groupes religieux considérés comme étant, d'une manière ou d'une autre, alternatifs aux religions dites dominantes — quoi que puisse réellement signifier le terme « dominantes ». Ils réapparaissent également dans les accusations portées contre les religions elles-mêmes dites « dominantes », lorsqu'il est question de pratiques, de

mouvements internes ou de doctrines jugés, d'une manière ou d'une autre, excessivement « intenses » et, par conséquent, « extrêmes ».

Or, des journalistes impartiaux n'ont nul besoin d'éprouver de la sympathie pour les prétendues « sectes » pour reconnaître le grave manquement commis par leur profession lorsqu'elle renonce à sa responsabilité première : rapporter les faits sans les déformer et fournir une information exacte. À elle seule, la déontologie professionnelle devrait suffire. Comme les chercheurs l'ont abondamment démontré dans un très grand nombre de publications scientifiques au cours des dernières décennies, des termes tels que « sectes » et « lavage de cerveau » sont, en réalité, dépourvus de toute valeur scientifique. Ils ne reposent sur aucune vérité. Le prétendu « lavage de cerveau », ou son concept apparenté de « manipulation mentale », que ses partisans présentent comme une sorte de super-loi capable d'expliquer le comportement humain, a été rejeté par la jurisprudence américaine ainsi que par la Cour européenne des droits de l'homme comme incompatible avec les principes juridiques établis (Introigne 2022). Lorsqu'il s'agit d'infractions telles que le viol, les violences, les abus sur mineurs ou la fraude — souvent attribuées au « lavage de cerveau » ou à la « manipulation mentale » dans les affaires concernant les « sectes » —, le droit commun prévoit déjà des dispositions efficaces.

Comment est-il alors possible que les médias de masse, qui s'adressent par définition à un large public non spécialiste, puissent employer ces termes sans être remis en question et les instrumentaliser de manière arbitraire ? Voilà l'un des grands mystères de la communication contemporaine. Dans un monde qui se veut de plus en plus tolérant et inclusif, les guides de rédaction et les recommandations linguistiques se multiplient afin d'inviter les journalistes à éviter tout mot, adjectif ou verbe susceptible d'être considéré comme offensant ou dénigrant à l'égard de groupes ou d'individus, et donc de favoriser la discrimination, les stéréotypes, la stigmatisation liée à l'apparence physique, la moquerie, le harcèlement ou les discours de haine fondés sur l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou la couleur de peau. Pourtant, cette même exigence ne s'applique pas dans le domaine religieux, où des expressions vides de sens, voire erronées, telles que « sectes » et « lavage de cerveau », continuent d'être employées couramment, sans susciter le moindre scandale, au détriment des victimes — les membres de groupes religieux ainsi que les chercheurs qui démontrent l'inconsistance de ces termes.

Tout se passe comme si les seules convictions et pratiques qu'il demeurerait légitime d'attaquer étaient les croyances et les pratiques religieuses. Comme si le

dernier préjugé socialement acceptable était — et demeurait — celui contre la religiosité. Comme si une « secte » de professionnels de la communication et de journalistes, attachés à la maxime selon laquelle seuls les récits qui « font couler le sang » méritent d’être publiés, cherchait à son tour à pratiquer le « lavage de cerveau » sur ses propres lecteurs et consommateurs en implantant dans leur esprit des récits caricaturaux. La corruption — morale autant que d’une autre nature — est à l’origine de cette approche dégénérée de l’information. Certaines collusions et certaines complicités expliquent quelques improbables croisades sécularistes contre les religions, qu’elles soient grandes ou petites, mais, dans ces cas, le profit recherché est d’ordre idéologique.

Les médias occidentaux en 2026

Véritable insulte à l’intelligence des lecteurs, qui deviennent ainsi de moins en moins capables d’exercer leur esprit critique, et honte pour la profession journalistique, le journalisme jaune trouve un cas d’école dans l’affaire Konstantin Rudnev, qui réunit tous les ingrédients de ce qui « fait couler le sang et se vend » : la « secte », le « lavage de cerveau » et le sexe.

Les faits et les détails de cette affaire sont bien connus (Introvigne et Vardé 2026 ; Respinti 2026a, 2026b, 2026c, 2026d, 2026e ; Introvigne 2026a, 2026b ; Di Marzio 2026 ; Amicarelli 2026a). De nombreuses autres analyses et contributions importantes figurent dans les articles du présent numéro de *The Journal of CESNUR*. En outre, compte tenu de la gravité de l’état de santé de Rudnev, due en grande partie aux mauvais traitements subis pendant sa détention, plusieurs dénonciations et appels en faveur d’une approche plus humaine ont également été publiés (*Bitter Winter* 2026 ; Respinti 2026f, 2026g, 2026h, 2026i).

Les recherches indiquent que les enseignements de Rudnev ont fini par être perçus comme une menace par les structures du pouvoir russe, à savoir l’Église orthodoxe russe (EOR) et le gouvernement, qui agissent en étroite alliance. Parallèlement, les militants du mouvement antisectes ont contribué à l’escalade de la controverse dans un pays comme la Fédération de Russie, où la liberté de la presse est sévèrement limitée. Les campagnes du mouvement antisectes visant les groupes religieux perçus comme non russes continuent d’y prospérer, trouvant un écho favorable auprès des structures de pouvoir susmentionnées.

L'hostilité envers Rudnev a donné lieu à une série de reportages journalistiques fortement biaisés qui, dans leur ensemble, ont façonné le récit public et profondément influencé la perception des lecteurs.

Lorsque Rudnev fut arrêté en Argentine en 2025, les médias occidentaux réagirent avec une rapidité et une intensité qui surprirent même les observateurs les plus expérimentés des questions relatives à la liberté religieuse. En quelques jours, plus d'une centaine d'articles furent publiés en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique latine. Journaux, chaînes de télévision, plateformes en ligne et agences de presse se précipitèrent pour couvrir l'affaire. Le ton était uniforme : alarmiste, sensationnaliste et, sans esprit critique, se contentant de reprendre le récit des procureurs argentins. Il s'agissait de la plus vaste vague de couverture médiatique occidentale jamais consacrée à « Ashram Shambhala » (le groupe auquel Rudnev aurait prétendument été associé) ou à Rudnev lui-même. Le contraste avec la réaction beaucoup plus discrète suscitée par sa première arrestation en Russie en 2010 et sa condamnation en 2013 ne pouvait être plus frappant.

L'arrestation de 2025 a suscité une véritable tempête médiatique. Un enseignant spirituel russe, une femme russe enceinte de vingt-deux ans, un groupe de ressortissants russes arrêtés ensemble et un parquet désireux de présenter cette affaire comme une victoire spectaculaire contre la traite des êtres humains : tous ces éléments constituaient une combinaison irrésistible pour les journalistes occidentaux.

L'ampleur de cette couverture fut sans précédent. Outre l'Amérique latine, de grands médias des États-Unis, du Canada, du Royaume-Uni, de France, d'Allemagne, d'Espagne, de Finlande, de Belgique et d'Australie publièrent des articles sur cette affaire. Nombre de ces articles étaient presque identiques, reprenant les mêmes affirmations dans le même ordre et utilisant souvent le même vocabulaire.

Le récit principal provenait directement des procureurs argentins, qui présentaient Rudnev comme le cerveau d'une organisation criminelle transnationale. L'affirmation la plus spectaculaire était qu'une jeune femme russe enceinte, E., avait été « victime de traite » par Rudnev, qui l'aurait amenée de Russie en Argentine à des fins d'exploitation sexuelle et de mauvais traitements liés à une « secte ». Cette accusation fut reprise partout, alors

qu'aucune preuve n'a jamais été produite pour l'étayer et que la femme concernée l'a elle-même démentie (Introvigne et Vardé 2026, 31-39).

Une autre affirmation, largement reprise par les médias occidentaux, était que les Russes arrêtés avec Rudnev étaient en possession de stupéfiants. Cette assertion reposait sur une seule déclaration du parquet. Elle fut par la suite démentie par les expertises médico-légales (ce qui avait été présenté à l'origine comme des drogues et des champignons hallucinogènes s'est révélé être des somnifères et de simples champignons destinés à la cuisine : Introvigne 2026a). Pourtant, cette accusation apparut dans des dizaines d'articles, souvent présentée comme la preuve de l'existence d'un « réseau criminel ».

Une troisième accusation, encore plus étrange, prétendait que Rudnev était recherché au Monténégro pour avoir organisé le tournage de films pornographiques. Cette affirmation provenait de tabloïds monténégrins sensationnalistes, qui avaient repris la propagande russe et inventé un lien entre Rudnev et une opération de police sans rapport menée à Žabljak contre un groupe de touristes russes, dont aucun ne fut poursuivi. Les médias occidentaux reprirent cette information sans la vérifier (Amicarelli, dans le présent numéro de *The Journal of CESNUR*).

Ces trois accusations – la traite des êtres humains, les stupéfiants et la pornographie – sont devenues les piliers de la couverture médiatique occidentale. Aucune d'entre elles n'était vraie.

La presse mimétique

Le reportage occidental le plus influent fut une dépêche de CNN publiée le 11 avril 2025 (Fernández Martino et Humayan 2025). CNN y citait le procureur argentin Fernando Arrigo, personnage largement critiqué pour son traitement désinvolte des éléments de preuve et pour son hostilité presque pathologique à l'égard de Rudnev (Amicarelli 2026b, Amicarelli 2026c ; Di Marzio 2026 ; Introvigne 2026b). Arrigo affirmait que la femme enceinte avait été amenée en Argentine « [...] à des fins de traite sexuelle et d'esclavage ». CNN publia cette déclaration sans la remettre en question, sans chercher à la vérifier de manière indépendante et sans interroger la femme concernée.

CNN reconnaissait également que les informations de contexte utilisées pour présenter l'affaire Rudnev en Russie provenaient des médias officiels russes, en particulier de l'agence de presse gouvernementale RIA Novosti. Cet aveu était extraordinaire. RIA Novosti n'était pas une source indépendante. Il s'agissait d'un organe de propagande de l'État. Pourtant, CNN la traita comme une source faisant autorité, reprenant ses affirmations sur le passé de Rudnev sans signaler que les tribunaux russes avaient été à plusieurs reprises critiqués pour avoir fabriqué des affaires contre des mouvements religieux minoritaires.

Si CNN apportait le ton d'autorité, le quotidien espagnol *El País* apportait le sensationnalisme. Dans un article particulièrement virulent, *El País* affirma notamment que Rudnev avait tourné au Monténégro des films de « pornographie rituelle », une accusation manifestement fausse (Rivas Molina 2025).

L'accusation la plus préjudiciable – selon laquelle Rudnev aurait organisé la traite d'une femme enceinte – était aussi la plus facile à réfuter. Des chercheurs, parmi lesquels María Vardé (Introvigne et Vardé 2026, 31-39), retrouvèrent cette femme, qui était retournée à Moscou après avoir accouché en Argentine. Elle expliqua qu'elle s'était rendue en Argentine pour la même raison que des milliers de femmes russes chaque année : donner la vie à son enfant afin qu'il obtienne la nationalité argentine. Elle nia appartenir à une « secte » quelconque. Elle nia avoir été victime de traite. Elle nia être une victime. Elle déclara qu'elle n'avait jamais rencontré Rudnev en personne. Une seule interview aurait suffi à faire s'effondrer ce récit. Les médias occidentaux ne l'ont jamais réalisée.

La comparaison avec la première vague de couverture médiatique occidentale en 2013 est révélatrice. Lorsque Rudnev fut arrêté en Russie, les médias occidentaux y prêtèrent peu d'attention. L'article le plus important fut publié dans *The Telegraph* (Parfitt 2013), quotidien britannique respecté mais connu pour son biais antisectes, au moment où Rudnev fut condamné en 2013. Il se contentait de reprendre les sources officielles russes. Il n'y eut ni enquête ni entretiens ni vérification indépendante. L'article tomba ensuite dans l'oubli, jusqu'à l'arrestation de Rudnev en Argentine en 2025.

Hugues Gascan et Alban Bourdy

Une exception au faible intérêt manifesté par les médias occidentaux pour Rudnev avant son arrestation en Argentine en 2025 tient à un ensemble de publications en français, toutes dépendantes de deux personnalités qui collaborent dans leur lutte contre les « sectes » : Hugues Gascan et Alban Bourdy (Introvigne 2024 ; Šorytė 2026, 68-73 ; Introvigne et Vardė 2026, 2). Leur influence était disproportionnée par rapport à leur crédibilité.

Gascan, ancien chercheur en médecine, s'était reconverti en militant du mouvement antisectes à la suite d'un conflit personnel et professionnel au sein d'un laboratoire de recherche à Angers, en France. Ses accusations contre ses collègues, son obsession de l'« infiltration des sectes » et sa condamnation pour harcèlement à l'encontre d'une collègue qu'il accusait faussement d'appartenir à une « secte » liée à « Ashram Shambhala » – condamnation confirmée par la Cour de cassation (Cour de cassation 2013) – sont largement documentées (Šorytė 2026). Son hostilité envers tout ce qui touchait au Tantra était devenue une véritable obsession personnelle. Il fonda ensuite le Groupe d'étude du phénomène sectaire (GéPS), un minuscule groupe du mouvement antisectes qui se présentait comme une importante structure d'investigation.

Bourdy, qui se présentait comme un ancien dirigeant d'une branche française d'« Ashram Shambhala », se réinventa en militant du mouvement antisectes après être tombé amoureux de l'enseignante spirituelle chilienne María Soledad Domec Espinoza. Dans son livre autobiographique de 2018 *Un Bisounours au pays des se(x)ctes* (Bourdy 2018b), il affirmait avoir été nommé responsable d'Ashram Shambhala en France avec l'approbation de Rudnev. Il prétendait également que Rudnev avait proféré des menaces de mort contre Domec, lui parlant depuis sa prison sibérienne alors qu'elle tentait de se séparer de lui afin de créer son propre groupe indépendant. Pour quiconque connaît le fonctionnement des prisons russes, ce récit relève de la pure fantaisie. Rudnev n'était autorisé à téléphoner que très rarement, uniquement à son épouse, et ses appels étaient surveillés. Il avait dissous toute organisation avant son arrestation et n'aurait, de toute façon, pas été en mesure de diriger ou d'organiser un groupe depuis sa cellule.

Ce qui s'est réellement passé est quelque peu différent : Rudnev avait enseigné à des milliers d'élèves et, pendant son emprisonnement, plusieurs d'entre eux

développèrent des enseignements indépendants, utilisant parfois le nom « Ashram Shambhala » et parfois dissimulant toute référence à Rudnev tout en continuant à utiliser ses livres. Rudnev n'était pas responsable de leurs activités et n'en savait rien durant les onze années de son incarcération. Bourdy écrivit également trois récits romancés consacrés à de prétendus groupes tantriques maléfiques, à son amour pour Domec et aux expériences terrifiantes qu'il aurait vécues au sein de la « secte Ashram Shambhala ». Ces ouvrages sont explicitement présentés comme des œuvres de fiction, bien que « fondées sur une histoire vraie » (Bourdy 2014, 2016, 2018a). Il n'a jamais apporté la moindre preuve d'un quelconque contact avec Rudnev, et ses commentaires sur l'enseignant russe reposent sur les médias russes et les récits d'anciens membres mécontents plutôt que sur une expérience directe.

Malgré cela, le journaliste français du mouvement antisectes Olivier Hertel présenta le récit de Bourdy comme crédible, allant jusqu'à témoigner devant le Sénat français (Sénat 2013). Bourdy prit également la parole lors d'une conférence du mouvement antisectes organisée en 2026 à Salamanque (Bourdy 2026), où il présenta une communication initialement préparée pour une autre conférence, tenue près de dix ans plus tôt. Il y désignait encore Rudnev comme son dirigeant à l'époque où il appartenait à la « secte », alors même qu'il n'avait jamais rencontré l'enseignant spirituel russe. L'organisation française du mouvement antisectes, Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu (UNADFI), cite sur son site Internet, unadfi.org, plusieurs articles fondés sur les travaux de Gascan et de Bourdy, créant ainsi une véritable chambre d'écho que les médias occidentaux ont ensuite prise à tort pour une source d'information indépendante.

La mauvaise interprétation occidentale de l'affaire Rudnev peut ainsi être rattachée à trois sources principales :

1. Les premiers rapports officiels russes, qui présentaient Ashram Shambhala comme une « secte » dangereuse et Rudnev comme un criminel.
2. Le réseau français centré autour de Gascan et de Bourdy, dont les griefs personnels et les récits fantaisistes furent pris à tort pour du journalisme d'investigation.
3. Les procureurs argentins, qui se sont eux-mêmes appuyés sur des sources russes et ont fourni aux médias occidentaux des accusations sensationnalistes.

L'illettrisme religieux de la « presse libre »

Né en Russie, le récit du mouvement antisectes dirigé contre Rudnev l'a suivi jusqu'au Monténégro, où personne ne le connaissait avant que la presse locale ne commence à recycler d'anciennes informations russes et même de vieilles photographies. Au Monténégro, il ne dirigeait aucune organisation, ne rassemblait aucun disciple et ne dispensait aucun enseignement spirituel. Depuis le Monténégro, ce même récit a ressurgi dans les médias occidentaux comme une bombe à retardement parfaitement synchronisée lorsque Rudnev s'est installé en Argentine. Dans tous les cas et dans tous les pays, ce récit, devenu conventionnel, a précédé ou accompagné des perquisitions, des arrestations, des détentions et des traitements inhumains. Assurément, la presse libre de ce qui continue de se présenter comme le monde libre pourrait faire mieux.

La prétendue presse libre du monde libre a fait preuve d'une telle pauvreté d'imagination qu'elle s'est contentée de répéter l'affirmation mensongère selon laquelle Rudnev aurait fui la Russie, où son « Ashram Shambhala » avait été interdit, afin de reconstruire ailleurs cette prétendue « secte » dangereuse. Cette presse s'est montrée si empressée de reprendre le cliché russe qu'elle a présenté Rudnev comme le dirigeant d'une « secte » toxique portant un nom qui était lui-même ancien et fallacieux (les groupes enregistrés par Rudnev en Russie portaient d'autres désignations), un nom qui ne peut être utilisé correctement qu'à condition d'avoir compris ce à quoi il renvoie réellement. De plus, après sa détention en Russie, Rudnev n'a jamais créé de groupe organisé sous ce nom, ni sous aucun autre, ni au Monténégro ni en Argentine. Il est fort probable que la sonorité « exotique » d'« Ashram Shambhala » (deux termes courants dans les traditions religieuses et mythologiques d'Asie orientale) ait été jugée parfaitement adaptée au stéréotype de la « secte » toxique et qu'elle ait, pour cette raison, été utilisée de manière abusive, induisant davantage encore les lecteurs en erreur.

La prétendue presse libre ne ressent-elle donc pas le poids de sa responsabilité, sachant que ses reportages dérivés, stéréotypés et pourtant diffamatoires ont pu jouer — et jouent peut-être encore — un rôle important dans le refus persistant de transformer la détention de Rudnev à la prison de Rawson, dans la province de Chubut en Argentine, en assignation à résidence ? Les procureurs ont déposé des recours répétés contre les juges qui s'étaient prononcés en faveur d'un homme dont l'état de santé est extrêmement préoccupant et qui a subi des traitements

intolérables après une intervention chirurgicale délicate. Il est désormais demandé qu'il soit renvoyé en prison après une courte assignation à résidence, accordée pour des raisons médicales.

Pourquoi cette presse fait-elle preuve d'une telle médiocrité en répétant des contrevérités, comme l'affirmation selon laquelle, au Monténégro, la police aurait perquisitionné en septembre 2021 le lieu où séjournait Rudnev et y aurait découvert une « secte » en activité ? (Rudnev a réfuté cette allégation dans l'entretien publié par Respinti 2026b, en apportant une précision importante déjà mentionnée dans Respinti 2026a ; des documents corroborent sa version ; voir Amicarelli, dans le présent numéro de *The Journal of CESNUR*). En réalité, il ne s'agissait que d'un simple contrôle d'identité de routine, que les médias locaux ont déformé en reprenant la propagande russe, alimentant ainsi le récit d'un dirigeant de « secte » dangereux poursuivi par les forces de l'ordre.

Pourquoi la prétendue presse libre se montre-t-elle doublement ignoble en diffusant des mensonges, tels que l'affirmation selon laquelle la maison où Rudnev a pu bénéficier, au printemps et à l'été 2026, d'une brève période d'assignation à résidence en préparation d'une intervention chirurgicale délicate, avec son épouse Tamara Saburova, serait une luxueuse villa dotée d'une piscine, de jardins parfaitement entretenus et d'espaces de loisirs répartis sur un vaste terrain ? Ces médias suggèrent subtilement que le couple mène une vie de luxe et ne constitue pas un couple persécuté dont les droits humains et la liberté religieuse sont systématiquement bafoués avec arrogance. En réalité, comme le montre une vidéo (Respinti 2026d), cette habitation est délabrée, humide et entourée d'un terrain marécageux. Des journalistes peuvent-ils décrire avec précision un lieu qu'ils n'ont jamais visité, en se contentant de recopier des informations trouvées sur Internet, comme en l'espèce, où ils se sont appuyés sur une simple annonce immobilière de location ?

Les médias occidentaux, y compris des organes de presse réputés, se sont contentés de répéter ce que disaient des sources discréditées. Ils n'ont ni enquêté ni vérifié les faits. Ils n'ont pas consulté les chercheurs. Ils n'ont pas remis en question le récit qui leur était présenté.

Il en est résulté une cascade de désinformation qui a façonné les perceptions internationales et contribué à la persécution d'un homme dont l'affaire méritait un examen attentif plutôt qu'un traitement sensationnaliste.

L'affaire Rudnev n'est pas seulement un scandale judiciaire. C'est aussi un scandale médiatique. Elle montre avec quelle facilité la désinformation peut acquérir une dimension internationale, avec quelle rapidité des récits peuvent se cristalliser et combien il est difficile de les corriger une fois qu'ils se sont largement diffusés. Elle révèle également le biais antisectes des médias occidentaux, qui considèrent toute accusation impliquant une « secte » comme intrinsèquement crédible, alors qu'une simple vérification des faits suffirait souvent à démontrer qu'elle est fausse.

Le journalisme occidental doit faire mieux. Et Konstantin Rudnev mérite mieux que d'être jugé par l'entremise de titres rédigés à des milliers de kilomètres de distance, fondés sur des rumeurs, de la propagande et la rhétorique des procureurs.

Références

- Amicarelli, Alessandro. 2026a. « Konstantin Rudnev and the Idea of a World Without Prisons. » *Bitter Winter*, 11 juin. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/4vwCvQP>.
- Amicarelli, Alessandro. 2026b. « Prosecutorial Overreach in Argentina: A Growing Human Rights Concern. » *The European Times*, 13 juin. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/3RKsLVj>.
- Amicarelli, Alessandro. 2026c. « Argentina: The Troubling Pattern of Fernando Arrigo. » *The European Times*, 24 juin. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/45escGh>.
- Bitter Winter*. 2026. « An Urgent Humanitarian Appeal Concerning the Case of Konstantin Rudnev. » 20 juin. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/4vFc9we>.
- Bourdy, Alban. 2014. *D'où leurres et minuties. L'histoire d'Ashram Shambhala*. Charleston, SC : CreateSpace Independent Publishing Platform.
- Bourdy, Alban. 2016. *Voler en éclats*. Paris : Muse.
- Bourdy, Alban. 2018a. *Chute ascendante*. Norderstedt : Book on Demand.
- Bourdy, Alban. 2018b. *Un Bisounours au pays des se(x)ctes*. Paris : Book on Demand.
- Bourdy, Alban. 2026. « Mi experiencia en Ashram Shamballa [sic]. » Communication présentée au XI Encuentro Nacional sobre Abuso Psicológico y Sectas: Invisibilidad y Poder, organisé par l'Asociación Iberoamericana para la

- Investigación del Abuso Psicológico (AIAP), à Salamanque, les 6-7 mars. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/4pqMCoN>.
- Cour de cassation. 2013. Arrêt n° 12-81.743, 14 mai. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/4wSOYQa>.
- Di Marzio, Raffaella. 2026. « When Prosecutorial Power Turns Into Obsession. The Cases of Rudnev and Jones Huala: A Psychological View. » *Bitter Winter*, 17 juin. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/4vy4qzK>.
- Fernández Martino, Betiana, et Hira Humayan. 2025. « The Baby at the Heart of an Investigation into an Alleged Russian Cult Leader in Argentina. » CNN, 11 avril. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/4wO5ssr>.
- Introvigne, Massimo. 2022. *Brainwashing: Reality or Myth?* Cambridge : Cambridge University Press.
- Introvigne, Massimo. 2024. « Behind the Bivolaru Case. 2. GéPS, the Strange Origins of a French Anti-Cult Group. » *Bitter Winter*, 9 janvier. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/3RCpDLb>.
- Introvigne, Massimo. 2026a. « The Drug-Trafficking Theory in the Rudnev Case Falls Apart. » *Bitter Winter*, 12 juin. Consulté le 17 juillet 2026. <https://bit.ly/4pqRSc0>.
- Introvigne, Massimo. 2026b. « A Call to Conscience and Citizen Intervention in the Rudnev Case. » *Bitter Winter*, 23 juin. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/4polve6>.
- Introvigne, Massimo. 2026c. « Brainwashing Returns Through Trafficking Laws: A New Threat to Religious Freedom. » *Bitter Winter*, 27 juin. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/4f8MreB>.
- Introvigne, Massimo, et María Vardé. 2025. « The Jesus Christians: History, Theology, Controversies. » *The Journal of CESNUR* 9(3):3-68. DOI : 10.26338/tjoc.2025.9.3.1.
- Introvigne, Massimo, et María Vardé. 2026. « The Ashram Shambhala Saga: Esotericism and the Anti-Cult Repertoire in Russia and Argentina. » *The Journal of CESNUR* 10(2):3-85. DOI : 10.26338/tjoc.2026.10.2.1.
- Palmer, Susan J. 2023. « From Cults to Cobayes: New Religions as ‘Guinea Pigs’ for Testing New Laws. The Case of the Buenos Aires Yoga School. » *The Journal of CESNUR* 7(4):3-24. DOI : 10.26338/tjoc.2023.7.4.1.
- Parfitt, Tom. 2013. « Konstantin Rudnev: Russian Cult Leader Jailed for Sex Abuse. » *The Telegraph*, 8 février. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/4fEJimS>.
- Respinti, Marco. 2026a. « The Case of Konstantin Rudnev: Russian Transnational Repression in Argentina. » *The European Times*, 9 mai. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/3R3cURz>.

- Respinti, Marco. 2026b. « 'I Am Not Afraid of the Truth': An Interview with Konstantin Rudnev from Rawson Prison. » *The European Times*, 13 mai. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/4wP4cp7>.
- Respinti, Marco. 2026c. « A Turning Point in the Rudnev Case. » *Bitter Winter*, 23 mai. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/456y1Wj>.
- Respinti, Marco. 2026d. « A Victory, and the Beginning of a New Stage: Konstantin Rudnev Under House Arrest. » *The European Times*, 19 mai. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/44vHyWO>.
- Respinti, Marco. 2026e. « A Court That Looks Away: Argentina Sends Rudnev Back Into the Shadows. » *The European Times*, 4 juin. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/4wPrmvD>.
- Respinti, Marco. 2026f. « A Relentless Pursuit: Why Prosecutors Want Rudnev Back in a Cell at Any Cost. » *The European Times*, 10 juin. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/4gImNyv>.
- Respinti, Marco. 2026g. « 'On Democracy': The Democratic Imagination of Konstantin Rudnev. » *Bitter Winter*, 10 juin. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/4fG23Gr>.
- Respinti, Marco. 2026h. « The Rudnev Case in Argentina: A Gravely Ill Man Caught in a Judicial Storm. » *The European Times*, 20 juin. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/4w9TBFe>.
- Respinti, Marco. 2026i. « A Prosecutor's Obsession and Two Lives in Peril. » *The European Times*, 23 juin. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/4w5dLaf>.
- Rivas Molina, Federico. 2025. « Detenido en Argentina el líder ruso de una secta vinculada a la trata de personas y el narcotráfico. » *El País*, 1 avril. Consulté le 14 juillet 2026. <https://bit.ly/4ylTPdX>.
- Sénat. 2013. « Dérives thérapeutiques et dérives sectaires : la santé en danger (Audition). Rapport n° 480 (2012-2013), tome II : procès-verbaux des auditions de la Commission d'enquête. Audition de M. Olivier Hertel, journaliste à Sciences et Avenir (mercredi 5 décembre 2012). » Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/4ppBo4b>.
- Šorytė, Rosita. 2026. « The Media Construction of Victims: Apple TV's 'Twisted Yoga.' » *The Journal of CESNUR* 10(4):65-84. DOI: 10.26338/tjoc.2026.10.4.4.
- Vardé, María. 2024. « La criminalización de las creencias: ideología antisectas en las políticas de trata de personas en Argentina. » *Diversa* (Red de Estudios de la Diversidad Religiosa en Argentina), 2 septembre. Consulté le 15 juillet 2026. <https://bit.ly/457TT3z>.

«S'il y a du sang, ça se vend» : comment les médias occidentaux ont reproduit la propagande russe contre Konstantin Rudnev

Vardé, María. 2025. « Anti-Cult Categories in Anti-Trafficking Policies in Argentina and Their Implications for ‘Victims’: A Case Study. » *The Journal of CESNUR* 9(5):21-44. DOI : 10.26338/tjoc.2025.9.5.2.